

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO IMPACT » en abrégé « AGRO IMPACT »

Siège Abidjan Marcory Zone 4C, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO IMPACT » en abrégé «  
AGRO IMPACT »

Objet : - Le Consulting dans le domaine du café cacao. .  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Zone 4C, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KHALIL HADI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00825 du 21/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04300/GTCA/RC/2026 du 21/01/2026

